

# LA LETTRE DU MAIRE

de Solesmes

Publication trimestrielle - n° 41- juin 2011

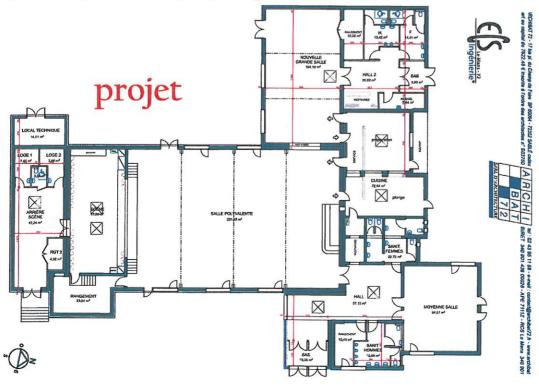
# Edito de Roger SERVER

L'eau manque et devient donc une denrée rare. Notre région plus que certaines autres est atteinte par cette sécheresse qui devient chronique. L'eau potable délivrée à Solesmes est produite par l'usine de la Martinière qui compte 9423 clients et qui a produit environ 3 000 000 m3 en 2010. Au fil des années nous constatons une baisse régulière de la consommation. Elle a été de -3% l'an dernier, plus forte pour les industriels que les particuliers. Cela correspond quand même à une économie appréciable de plus de 90 000 m3. Trois entreprises, BEL, LDC et CHARAL consomment plus de la moitié du total produit. Notre fermier actuel est intervenu près de 200 fois pour des motifs techniques et a changé 370 compteurs. Cependant, 270 branchements en plomb restent à remplacer sur l'ensemble des clients du Syndicat d'eau. La qualité de l'eau est très satisfaisante. Seul exceptionnellement le taux des bromates dépasse légèrement les normes. Le taux des nitrates reste au dessous de 20 mg/l donc bien inférieur au seuil des 50 mg/l.

Les particuliers ont »pu également noter une baisse significative de prix du m3 de l'eau de 7,50 % sur 2010. Il faut savoir que d'un point de vue écologique, protéger la ressource c'est protéger les écosystèmes et les organismes qui en dépendent et d'un point de vue économique quand la qualité de l'eau se dégrade les traitements pointus mis en œuvre par le délégataire coûtent cher au consommateur. C'est la raison pour laquelle un arrêté préfectoral du 22 décembre 2010 a défini un périmètre de protection immédiat, un rapproché sensible et un rapproché distal à partir du lieu de prélèvement dans la rivière Sarthe à la limite de Sablé. Notre exploitant, Veolia Eau, est chargé de surveiller ces zones et d'alerter le Syndicat en cas de non respect des servitudes ou des préconisations. C'est donc un peu de la responsabilité de chacun de garder cette ressource d'eau potable de qualité.

# LA RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Les décisions sont prises et la première tranche de travaux commencera dés la fin janvier 2012 pour se terminer sans doute fin octobre. Elle concernera la scène qui sera agrandie par des sanitaires et annexes, la grande salle, l'entrée et la cuisine. En principe, l'année suivante le Conseil municipal décidera peut être d'entamer la 2<sup>ème</sup> tranche avec la construction d'une extension de 180 m2 environ qui permettrait de louer soit la grande salle de 300 places soit la nouvelle salle pour 100 personnes. Bien entendu comme nous l'avions laissé entendre à plusieurs reprises, la grande salle ne sera pas utilisable pendant la plus grande partie de 2012, que ce soit pour les associations ou les particuliers. Renseignez-vous auprès de la mairie pour plus de précisions éventuelles.



### ADOPTION DU PLU

Les dispositions définitives concernant le PLU, tenant compte des observations des Solesmiens et les conclusions du commissaire enquêteur, seront présentées au Conseil municipal en septembre. Nous terminerons donc un long processus qui a débuté en 2009 et qui envisage l'évolution de notre commune pour les 10 ans à venir.

# LES PRIX DE LA CANTINE

La cantine scolaire comme dans la majorité des communes de la Communauté de communes est fournie par la cuisine centrale de Sablé. C'est en moyenne 60 enfants qui chaque jour sont accueillis à la cantine de Solesmes. Le prix des repas demandé aux familles doit tenir compte du coût réel réglé par Solesmes sachant que le personnel de cantine et de service reste à la charge de la commune. C'est donc un prix de repas de 9 € qui doit être retenu pour un versement de 3.65 € par les familles, soit moins de la moitié du prix de revient.

#### LE TAILLAGE DES HAIES

Pensez bien cette saison à ne pas laisser envahir la voie publique devant chez vous par vos plantations et arbustes. Vous ne devez pas dépasser votre limite de propriété et nous vous conseillons de procéder régulièrement à cette taille.

# EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BRE

# PARTICIPATION DE SOLESMES AU COMICE CANTONAL

Le maire d'Avoise avait souhaité que chaque commune présente un bateau. Le maire et trois conseillers ont parcouru la Sarthe au niveau d'Avoise avec un panneau d'agglomération. L'allusion était transparente...et a eu du succès!



## CALENDRIER:

- Diaporama de la section photo: les 15 et 16 octobre 2011 à la salle des fêtes
- Théâtre Solesmes Loisirs Culture :

les 25, 26 et 27 novembre et 2, 3, 4 décembre 2011 à la salle des fêtes

# COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

En raison du 1<sup>er</sup> novembre qui tombe un mardi, la collecte des ordures ménagères sera avancée au lundi 31 octobre 2011.

### HOMMAGE A DANIEL COUPIN

Les responsables de la J.S.S. ont voulu rendre hommage à leur ancien président en apposant une plaque commémorative dans la salle du club.

# **OUVERTURE DE L'ANTENNE TOURISTIQUE**

Sur la lancée de l'an dernier l'antenne touristique est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juin. En juillet et août les horaires d'accueil du public seront les suivants :

Les lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et 15 h à 18 h et le vendredi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.

L'antenne touristique fermera le 30 septembre.

# INVITATION DE LA NOUVELLE ASSOCIATION: BOWL'MAINE

Le maire et plusieurs conseillers ont répondu à l'invitation du Président Mathieu Olive de l'association solesmienne de Bowling et de son bureau à pratiquer, l'espace d'une soirée, ce sport très facile et ludique en groupe. Si cela vous intéresse n'hésitez pas à vous y rendre. Les responsables vous accueilleront les bras ouverts!



De gauche à droite :

Didier Blin, vice président; Hugues Moreau, trésorier; Mathieu Olive, président; Joseph Chenni, secrétaire.

Mairie: Place Madame Cécile-Bruyère - 72300 Solesmes - Tél: 02.43.95.45.11 - Fax 02.43.95.24.65